

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2013

Le 15 avril 2013, sur convocation régulière du Maire en date du 11/03/2013, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de :
Christian Coulon (pouvoir à Dominique Clerget) excusé.

Jean-Marc BOUSSET a été nommé secrétaire de séance.

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DE LA COMMUNE

DCM 01-a-15032013

Jean-Marc Bousset présente le bilan 2012 correspondant au compte de gestion établi par le Trésorier – Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés, vote le compte administratif (sauf le Maire) et le compte de gestion.

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2012
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries,	244 378.49
012	Charges de personnel	312 704.88
014	Compensation négative TP / CAGB	17 257.71
65	Charges de gestion courante (syndicats intercom, indemnités élus, subventions	245 376.14
66	Charges financières	64 484.47
67	Charges exceptionnelles	658.35
042	Opération d'ordre pour cessions	13 401.79
	TOTAL DES DEPENSES	898 261.83
Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70	Services (bois, concessions cimetièrè...)	36 573.73
73	Impôts et taxes	686 422.83
74	Dotations et participations	309 744.90
75	Gestion courante (locations,...)	25 903.29
77	Produits exceptionnels	2 518.27
013	Atténuation de charges (rembt absence personnel)	46 985.56
	TOTAL DES RECETTES	1 108 148.58
	Excédent de fonctionnement	209 886.75 €

Mais après intégration des résultats du syndicat de la MARPA, suite à sa dissolution, l'excédent de fonctionnement s'élève à **215 282.64 €**

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations financières et Op. d'ordre		
Capital des emprunts	152 309.93 €	
Opérations d'ordre : Mairie, local technique, voiries	113 963.79 €	
Opérations financières et Op d'ordre		
Fonds compensation TVA		68 927.62 €
Fonds compensation TVA travaux OPSA		9 105.35 €
Taxe locale d'équipement/taxe d'aménagt		41 037.00 €
Excédent de fonctionnement 2011 affecté		262 421.68 €
Excédent d'investissement 2011		173 748.34 €
Emprunt		550 000.00 €
Amortissements		13 401.79 €
Opérations d'ordre : Mairie, local technique, voiries		113 963.79 €
N° 249 TRAVAUX EN FORETS	5 801.44 €	
N° 49 VOIRIES		
Achat terrains Nouvelle rue de l'Ecole	4 796.05 €	
Rue Charrière Salée	246 018.16 €	
Maîtrise d'œuvre	4 784.00 €	
Subventions d'Etat DETR		8 789.00 €
Subventions départementales		13 664.00 €
Subvention amendes de police		2 016.00 €
N° 50 SECURITE - subvention radar		1 093.75 €
N° 52 ECLAIRAGE		
Points d'éclairage public	5 349.71 €	
N°54 Matériel Technique		
Matériel divers	3 192.12 €	
N°57 LOCAL TECHNIQUE		
Maîtrise d'œuvre / Cabinet LHOMMEE	9 165.90 €	
Travaux	68 380.59 €	
N°58 ACHAT TERRAINS SMAIBO	50 882.86 €	
N°59 P.L.U		
Mise en place du Plan Local d'Urbanisme	11 958.81 €	
N°63 NOUVELLE MAIRIE		
Maîtrise d'œuvre -	27 114.23 €	
Travaux	198 522.19	
Subvention départementale		8 640.00 €
TOTAL	902 239.78 €	1 269 746.58 €
Excédent	367 506.80 €	
Excédent après intégration MARPA	364 569.14 €	

2- BUDGET 2013 DE LA COMMUNE

Jean-Marc Bousset présente le « dernier » budget du mandat :

a) - TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES DCM 2-a-15032013

Jean-Marc Bousset rappelle que les taux communaux d'imposition des taxes locales ont augmenté de 3% en 2010 et de 2% en 2011 et que l'engagement a été pris de ne pas prévoir d'autre augmentation d'ici 2014.

Il tient malgré tout à rappeler que les bases sont revalorisées chaque année par l'Etat ; en 2013 les augmentations des bases sont les suivantes :

- Taxe d'habitation : + 3.23 %
- Taxe foncière sur le bâti : + 2.92 %
- Taxe foncière sur le non bâti : + 2.28 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les taux suivants :

- taxe d'habitation	8.05 %	produit :	290 283 €
- taxe foncière sur le bâti	14.21 %	produit :	326 830 €
- taxe foncière sur le non bâti	40.92 %	produit :	13 545 €
		TOTAL	630 658 €

b) - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2013
011	Charges à caractère général ordures ménagères, fournitures diverses, entretien bâtiments, voiries, électricité,	297 700
012	Charges de personnel	335 650
014	Attribution de compensations (TP)	11 350
65	Charges de gestion courante (syndicats intercom, indemnités élus, subventions)	271 500
66	Charges financières	92 000
67	Charges exceptionnelles	300
022	Dépenses imprévues	3 000
023	Virement à la section d'investissement	31 000
042	Opération d'ordre pour amortissements	16 660
	TOTAL DES DEPENSES	1 059 160
Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
70	Services (bois, concessions cimetièrè...))	23 300
73	Impôts et taxes	685 858
74	Dotations et participations	278 047
75	Gestion courante (locations,...)	26 900
77	Produits exceptionnels	55
013	Atténuation de charges (rembt absence personnel)	45 000
	TOTAL DES RECETTES	1 059 160

DCM 2-b-15032013 -

Bernard Maisse aurait souhaité une augmentation de la ligne « entretien de bâtiments » afin de prévoir un rafraîchissement de l'intérieur de la salle des fêtes mais Jean-Marc Bousset explique que ces travaux seront effectués s'il n'y a pas de surprise sur le fonctionnement car

les dépenses d'investissement sont importantes et la dette par habitant a augmenté pendant ce mandat du fait des investissements au niveau de la voirie en particulier.

c) - PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

Avant de passer au vote, Jean-Marc Bousset précise qu'il n'y a plus de participation pour le SIVOS Collège et pour le SIVOM des Deux Monts, en cours de suppression.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les participations et subventions suivantes :

C/ 6554 CONTRIBUTIONS ORGANISMES	2013
budget = 200 000 €	
SIVOS DE LA LANterne Fonctionnement	160 660 €
SIVOS DE LA LANterne Investissement	29 300 €
SICA (canton d'Audeux)	4 000 €
AUDAB	500.00 €
CAUE	180.00 €
Halte-garderie A petits pas	3 000.00 €
C/ 6574 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2013
budget = 13 000 €	
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	100.00 €
ASS. VOCALE CANTILENE	100.00 €
DONNEURS DE SANG FRANCOIS	100.00 €
PREVENTION ROUTIERE DU DOUBS	100.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	100.00 €
SOUVENIR Français	100.00 €
ASSOCIATION POUR LES FORTIFICATIONS	100.00 €
CLUB DE 3e AGE	250.00 €
FAMILLES RURALES	4 898.00 €
HARMONIE	2 000.00 €
HARMONIE pour achat d'instrument	1 500.00 €
L'ETOILE	3 500.00 €

En ce qui concerne le fonctionnement, Jean-Michel Faivre informe que les prochains recrutements de personnel pour les écoles seront faits directement par le SIVOS de la Lanterne.

Jean-Marc Bousset fait remarquer la baisse de la DGF (Dotation versée par l'Etat) mais cette chute s'annonce importante en 2014 et 2015.

d) - SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT 2013	DEPENSES	RECETTES
Opérations financières et opérations d'ordre		
Capital des emprunts	113 950.00 €	
Dépenses imprévues	3 000.00 €	
Intégration travaux voiries	2 625.00 €	
<i>Prélèvement sur le fonctionnement</i>		31 000.00 €
<i>Fonds compensation TVA</i>		100 000.00 €
<i>Taxe locale d'équipement</i>		37 812.00 €
<i>Excédent de fonctionnement 2012 affecté</i>		215 282.64 €
<i>Excédent d'investissement 2012</i>		364 569.14 €

<i>Amortissements</i>		13 402.00 €
<i>Amortissements pour étude MARPA</i>		3 258.00 €
<i>Intégration travaux voiries</i>		2 625.00 €
N° 236 CHEMIN PIETON		
Achats terrain B SALOMON + Notaire	1 655.00 €	
N° 249 TRAVAUX EN FORETS	6 520.00 €	
N° 40 SALLE DES FETES ET SALLE DE SPORTS		
Matériels divers – auto laveuse	4 000.00 €	
Contrôle d'accès	3 900.00 €	
N° 49 VOIRIES		
Achat terrains Nouvelle rue de l'Ecole + notaire	27 600.00 €	
Rue Charrière Salée	18 860.00 €	
Rue de l'Ecole	112 000.00 €	
Maîtrise d'œuvre Voiries (SETIB)	4 067.00 €	
<i>Subventions d'Etat DETR rue Charrière Salée</i>		52 890.00 €
N° 50 SECURITE (poteau incendie, panneaux)		
Matériels divers	7 500.00 €	
N° 52 ECLAIRAGE		
Points d'éclairage public	21 000.00 €	4 000.00 €
N°54 Matériel Technique		
Matériel divers (Groupe électrogène...)	1 000.00 €	
N° 56 MATERIEL MAIRIE /BIBLIOTHEQUE		
Mobilier Secrétariat	35 691.01 €	
Informatique	15 590.00 €	
<i>Subvention informatique Etat</i>		2 100.00 €
N°57 LOCAL TECHNIQUE		
Travaux	7 118.00 €	
enrobés	7 960.00 €	
<i>Subventions d'Etat</i>		27 500.00 €
N°59 P.L.U		
Mise en place du Plan Local d'Urbanisme (TOPOS)	3 950.00 €	
N°63 FUTURE MAIRIE		
Maîtrise d'œuvre	21 885.77 €	
Travaux	460 000.00 €	
<i>Subvention DETR pour accès handicapés</i>		17 165.00 €
<i>Subvention départementale</i>		34 560.00 €
<i>Subvention CAGB</i>		7 500.00 €
N° 64 AIRE DE JEUX		
Travaux – jeux	27 000.00 €	
Génie civil	20 000.00 €	
<i>Réserve parlementaire</i>		3 500.00 €
<i>Subvention CAGB</i>		9 000.00 €
TOTAL	926 163.78 €	926 163.78 €

DCM 2-c-15032013 (aire de jeux réserve parlementaire)

DCM 2-d-15032013 (aire de jeux subvention CAGB)

DCM 2-e-15032013 (mairie – subvention CAGB)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote ce budget communal 2013.

3 - FUTURE MAIRIE – Avenant – Mobilier – point sur le chantier

Suite aux demandes formulées par la mairie, au cours du chantier, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 1 contre (Franck Gibertini) vote les suppléments sur le marché de la future mairie suivants :

LOT 12 – ELECTRICITE – A.E.C.E (DCM 3-a-15032013)

1. Modification du type d'éclairage dans les bureaux d'accueil et du secrétariat (remplacement des néons par des ampoules LED : 2 101.46 €
2. Installation de variateurs sur certains éclairages de la salle de Conseil Municipal : 713.29 €
3. Modifications diverses entraînant des plus-values (horloge salle Conseil Municipal, carillon extérieur, câble pour écran motorisé..) ou des moins- values (vidéo projecteur et cordon chauffant) : 111 € Système de sonorisation de la salle de Conseil Municipal : 2 278.44 €
4. Câble pour plateforme élévatrice suite à la suppression de l'option ascenseur : 260.16 €
5. Demande de l'entreprise EIMI, alimentation d'un collecteur de chauffage : 180.50 €

Le Maire est autorisé à signer l'avenant N° 1 concernant ces modifications pour un montant total de 5 644.89 € TTC sachant que le marché initial était de 66 791 € TTC.

MOBILIER (DCM 3-B-15032013)

Une consultation a été lancée le 29 janvier 2013 pour la fourniture de mobilier dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie. L'appel d'offres a été découpé en 9 lots.

Les documents suivants ont été remis aux candidats : règlement de consultation, descriptif de l'opération, plan des locaux, photo bureau. Les offres ont été rendues pour le 16 février 2013 - quatre entreprises ont répondu : JPL MOBILIER , BUROCOM, MB2, MB AMENAGEMENT.

Sur proposition de la commission d'appels d'offres qui s'est réunie le 18 février 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la société JPL MOBILIER de Devecey pour l'ensemble des lots sachant que certaines pièces ont été retirées

Le montant global des fournitures des lots retenus s'élève à **19 510.87 €** TTC.

POINT SUR LE CHANTIER

Jean-Marc Bousset présente également l'état d'avancement du chantier : le carrelage est entièrement fini et la peinture est en cours –la peinture de l'extérieur, après crépissage, va commencer à la fin du mois – la chaudière a été mise en fonctionnement – un devis pour le

changement des deux portes en bois situées dans le hall d'entrée et accédant à la salle de conseil et à l'accueil a été demandé pour des portes en aluminium.

Patrice Jego informe qu'il faudra ôter le mât qui supporte les antennes ce qui engendrera une dépense supplémentaire.

4 - MAINTIEN DU DISPOSITIF D'INCITATION A L'INVESTISSEMENT LOCATIF INTERMEDIAIRE « DUFLOT »

DCM 4-a-15032013

Le Maire rappelle que la loi Scellier avait mis en place un dispositif d'aide à l'investissement locatif - La loi de finances pour 2013 a créé un nouveau dispositif d'aide à l'investissement locatif intermédiaire « DUFLOT ». Le bénéfice de l'avantage fiscal instauré par ce dispositif est soumis à une contrepartie sociale : l'investisseur s'engage à louer son bien à un loyer inférieur au prix de marché et à des ménages aux ressources intermédiaires.

Actuellement située en zone B2 du précédent dispositif d'aide à l'investissement locatif « SCCELLIER » (zonage conservé pour l'application de ce nouveau dispositif), notre commune peut bénéficier de l'application de ce nouveau dispositif jusqu'au 30 juin 2013.

Toutefois, le maintien de ce dispositif après cette échéance nécessite que la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, en sa qualité d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale compétent en matière de Programme Local de l'Habitat (PLH), dépose auprès du Préfet de Région, et avant le 31 mars 2013, une demande d'agrément.

Cette demande d'agrément doit comporter l'avis des communes membres de la Communauté d'agglomération du Grand Besançon dès lors qu'elles souhaitent bénéficier du maintien du dispositif sur leurs territoires respectifs.

Considérant l'intérêt pour notre commune à pouvoir continuer à bénéficier de l'application du dispositif d'investissement locatif intermédiaire « DUFLOT », en raison de la création de nouveaux espaces constructibles sur le P.L.U.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la demande d'agrément qui sera formulée par la Communauté d'agglomération du Grand Besançon pour le maintien, après le 30 juin 2013, de l'application du dispositif d'incitation à l'investissement locatif intermédiaire « DUFLOT » sur notre territoire communal.

5 – SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX – CONVENTION FOURRIERE

DCM 5- a-15032013

Le Maire rappelle que la commune avait souscrit à nouveau, en 2012, une convention de fourrière avec la S.P.A, pour une durée d'un an, afin de répondre aux impératifs de la loi en matière d'animaux errants (chiens uniquement).

Une nouvelle convention est proposée pour un an – Le coût est de 0.30 euros par an et par habitant.

Le Maire souligne que la SPA ne respecte pas toujours la convention (horaires de dépôt des animaux) et qu'un problème s'est produit récemment. Un courrier sera adressé.

Puisque le service n'est pas correctement assuré, Bernard Maisse n'est pas d'accord de signer la nouvelle convention ; par contre, Corinne Debuigne pose le problème de la récupération des chiens errants qui relève de la police du Maire.

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 5 contre (J.Druot, JM Debois, F.Gibertini, P.Jego, B.Maisse) autorise le Maire à signer cette nouvelle convention.

6 – CHAUFFERIE BIOMASSE/GAZ DE PLANOISE

DCM 6-a-15032013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour autoriser la ville de Besançon à exploiter une nouvelle chaufferie biomasse/gaz à Planoise.

7 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Rythmes scolaires

Jean-Michel Faivre informe que le SIVOS de la Lanterne a demandé le report de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur l'année 2014/2015

Zone d'activités

Le SMAIBO va lancer la 1^{ère} phase de travaux de voirie dans la zone d'activités située derrière Super U.

SYBERT

Jean-Marc Bousset rappelle que le SYBERT a lancé l'opération « des poules pour réduire mes déchets » ; il se rendra à Flagey pour la remise des poules aux 16 familles participantes dont la famille Nallet de Pouilley les Vignes.

Il donne les résultats de la mise en place de la redevance incitative qui vont au-delà des simulations faites : - 18% de déchets dans les bacs gris et - 3% dans les bacs jaunes.


Dominique Clerget exprime son mécontentement quant à la recrudescence de sacs poubelles abandonnés dans les bois ou sur le bord des routes.

Maurice Fargeas répond que le volume ramassé lors des nettoyages de printemps baisse chaque année ; il rappelle ainsi que le nettoyage de printemps aura lieu le lendemain matin.

POLICE MUNICIPALE

Une recrudescence des cambriolages est constatée dans le département du Doubs. Notre commune est touchée par ce fléau : plusieurs cambriolages ont été commis durant les derniers mois.

Ceux-ci ont eu lieu en journée ou en fin d'après-midi. Le Maire conseille à tous d'être très vigilants, de fermer les portes, les fenêtres ...
 Il est important de signaler à la gendarmerie les numéros d'immatriculation des voitures suspectes et d'utiliser le dispositif « tranquillité vacances »

<p>Commune de POUILLEY LES VIGNES</p>		<p>AVRIL MAI 2013</p>
--	---	--------------------------------------

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
<p align="center">Mairie fermée du jeudi 25 avril au mardi 30 avril 2013 Réouverture dans les nouveaux locaux le 2 mai 2013</p> <p><i>Afin de préparer le déménagement de la mairie, le secrétariat de mairie est fermé chaque mardi, toute la journée jusqu'à l'installation dans les nouveaux locaux.</i></p>			
Mercredi 1 ^{er} mai	Vide-grenier	Stade	Section Football de l'Etoile
Mercredi 8 mai 10h45	Cérémonie au monument aux morts	Place de l'Etoile	Anciens Combattants
Vendredi 24 mai	Vote final du grand prix Elle Réunion du jury de lecteurs 18h - catégorie roman 19h - catégorie policier	Bibliothèque	Bibliothèque
Samedi 25 mai 20h30	Concert de printemps	Salle des fêtes	Orchestre d'harmonie

Rencontres de quartiers

15 juin 11h - salle sous la cure - centre village/rue de Lausanne
22 juin 11h - Le coteau - Pommeraie, Pré du Ris, Coteau...